CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112791** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 414 970 491

Siret : 414 970 491 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2106078-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 121875R1244000/001 561616/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 121875R1244000/001 561616/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/06/2026

Raison sociale : ENTREPRISE S. VOISIN

Sigle : S.VOISIN

45 ROUTE DE RUEIL
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Téléphone : 01 39 55 39 09 **Fax :** 01 39 66 91 90

Portable : 0680943171

Responsabilité légale :
MONTALAND CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : www.svoisin.com

E-mail : svoisin@svoisin.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 937 100 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	11/12/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	11	15/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 11:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E112791** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE **02/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997
Forme juridique : SARL
Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 414 970 491

Siret : **414 970 491 00018**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2106078-1

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 121875R1244000/001 561616/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 121875R1244000/001 561616/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/06/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE S. VOISIN**
Sigle : S.VOISIN
45 ROUTE DE RUEIL
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Téléphone : 01 39 55 39 09 **Fax :** 01 39 66 91 90
Portable : 0680943171

Site Internet : www.svoisin.com
E-mail : svoisin@svoisin.com

Responsabilité légale :
MONTALAND CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/12/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	11/12/2025
o Isolation des combles perdus	11/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 11:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.